

Règlement pour les courses et entraînements de ski

1. Réservations

Les courses de ski, les entraînements de sociétés, groupes sportifs ou d'entreprises doivent être annoncés 30 jours avant la compétition avec les détails suivants : date exacte, la discipline, le nombre approximatif de participants, la piste désirée et votre adresse complète. Le tout à envoyer au Contact 1 (selon feuille des tarifs en annexe).

2. Pistes

L'organisateur a le devoir de rendre la piste de ski inaccessible aux autres skieurs durant la compétition. Le tracé doit être protégé par des filets ou des barrières. Pour la surveillance des délimitations l'organisateur doit engager du personnel afin d'assurer la sécurité du tracé. En cas de nécessité la zone d'arrivée doit être munie de filets afin de remettre les coureurs à une vitesse au pas sur la piste. La piste numéro 10 Schattenhalb doit toujours rester à moitié praticable pour les autres utilisateurs.

Les instructions du personnel des Jaun-Gastlosen Bergbahnen sont à suivre et mettre en oeuvre.

L'organisateur est responsable de rendre la piste et la place d'arrivée de la course propres. Si tel n'est pas le cas, Jaun-Gastlosen Bergbahnen se réservent le droit de facturer une compensation.

3. Entraînements

Lors d'entraînements individuels sur une piste non fermée les coureurs doivent respecter les règles de la FIS comme tout autre utilisateur. En cas d'entraînements groupés, il incombe les mêmes responsabilités à l'entraîneur qu'à l'organisateur. Dès que le tracé de la piste est quitté du personnel de sécurité est à engager afin d'informer les autres utilisateurs.

4. Matériel

Du matériel de courses est mis à disposition par le Ski Club Edelweiss Jaun. Vous trouverez la liste des prix dans l'annexe 2.

5. Transports

En cas de besoin de transport de matériel par Jaun-Gastlosen Bergbahnen, il doit être annoncé et discuté au plus tard 24h avant avec le chef des chauffeurs. Aucun transport n'est effectué durant les horaires d'ouverture soit de 9h à 16h30. Prix et numéro de téléphone sur l'annexe des tarifs de courses.

6. Utilisation du skilift

En cas de préparation de la piste en dehors des horaires des skilifts ou de la caisse il faut s'annoncer 48h avant (Tél. 026 929 82 82). Lors d'ouverture exceptionnelle qui dépasse les 30min, le montant de CHF 100.- sera facturé par heure et par skilift.

Sur demande il est possible mais uniquement dans des cas exceptionnels, que les aides de courses monte en priorité, mais seulement au téléski Schattenhalb. Les coureurs ont seulement dans des cas exceptionnels la priorité sur les autres utilisateurs mais doivent néanmoins passer à travers le tourniquet avec leur carte.

7. Tarifs

Les différents tarifs pour les montées, le transport de matériel ou la location de la piste se trouvent sur l'annexe Tarifs pour courses de ski.

8. Service de secours

Le service de secours est garanti par les patrouilleurs de Jaun-Gastlosen Bergbahnen. En cas de demande particulière, il faut s'adresser au chef du service de secours au moins 48h à l'avance. (Voir annexe des tarifs).

9. Responsabilités

Pour les accidents et les dommages causés durant la course ou l'entraînement l'organisateur est responsable.

10. Divers

Pour l'organisation d'événements majeurs, des dispositions particulières peuvent être prises en consultation avec la direction.

Jaun, 22.09.2016

Jaun Gastlosen Bergbahnen AG
La commission de fonctionnement